**ANNEXE 1**

**DESCRIPTIF DE PROJET**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du programme :** | **Promotion de l’Alimentation Scolaire Durable** |
| **Durée :** | **53 mois (4 ans 5 mois : 2017 – 2021)** |
| **Montant requis FCFA :** | **27 200 000 000 FCFA** |
|  | |
| **1. Contexte** | |
| Le Bénin est un pays en développement avec PIB de 762,1 USD, il est classé 167ème sur 188 pays selon le Rapport de Développement Humain de 2016 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le Bénin maintient une culture démocratique, caractérisée par des élections régulières et la stabilité institutionnelle depuis plus de deux décennies. Avec une population de 10,9 millions, principalement rurale et il compte 51,2% des femmes. Plus de 36 % de cette population reste pauvre et l'espérance de vie est de 59 ans pour les hommes et 62 ans pour les femmes. Le taux de croissance de la population est de 3,2%, parmi les plus élevés en Afrique. Malgré la stabilité politique et l'amélioration de certains indicateurs socio-économiques, le pays est toujours confronté à de nombreux défis.  Le secteur agricole est la principale source de création de richesse au niveau national et constitue une source importante de devises étrangères. Toutefois, les problèmes structurels et les catastrophes naturelles affectent négativement la sécurité alimentaire, la nutrition et la balance commerciale.  Selon l’Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (AGVSA) menée en 2013, 11% de la population souffre d'une insécurité alimentaire modérée et sévère et 34% ont une consommation alimentaire limite. Toutefois, ces taux cachent souvent les disparités régionales. La même analyse a révélé que l'insécurité alimentaire affecte 29% de la population dans la région de Couffo, 28% dans Mono, 25% à Atacora, 40% dans le district de Bopa et 39% dans le district de Karimama. L'analyse a également montré 15% d’insécurité alimentaire dans les ménages ruraux et 8% dans les ménages urbains. Parmi les ménages ruraux dirigés par des femmes, le taux est de 19% comparativement à 14% dans les ménages dirigés par des hommes. Le CFSVA a montré que les facteurs clés contribuant à l'insécurité alimentaire au Bénin sont: i) la pauvreté et la dépendance du marché; ii) les prix élevés des denrées alimentaires; iii) les moyens de production limités parmi ceux engagés dans l'agriculture de subsistance; iv) l’accès physique difficile aux marchés; et v) les catastrophes naturelles.  La malnutrition chronique ou retard de croissance s'est détériorée au Bénin de 32% en 2011 à 34% en 2014. Au niveau national, la malnutrition aiguë modérée (MAM) s'est légèrement améliorée, passant de 5,2% en 2011 à 4,5% en 2014. Ces taux cachent cependant des disparités régionales. Une enquête SMART menée en 2016, a révélé que la prévalence de la malnutrition aiguë globale était de 15,1% (au-dessus du seuil d'urgence) pour Karimama et 9,2 % pour Malanville, tandis que la prévalence de malnutrition aiguë modérée était de 9,1% pour Karimama et de 7,6% pour Malanville. Il a également montré une prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) à 39% chez Karimama et à 37,7% à Malanville. La prévalence du VIH chez les adultes est de 1,2% selon l'ONUSIDA (2013). Le retard de croissance est causé par les pratiques d'alimentation inadéquates, une insécurité alimentaire, un manque de régime diversifié et une mauvaise hygiène.  L'accès des femmes à l'éducation, à la santé et aux biens productifs est limité. L'Indice de Développement du Genre montre que le revenu national brut est de 1 673 USD pour les femmes, contre 2 287 USD pour les hommes. 70 % des hommes et des femmes adultes au Bénin sont analphabètes. Les taux de scolarisation élevé au niveau national, cachent des disparités régionales (seulement 60% dans certains districts du Nord) et les taux d'abandon restent élevés (14,57% pour les filles et 14, 42% pour les garçons). Dans l'ensemble, 23% des enfants - 28,2% des filles et 18,4% des garçons - ne terminent pas l'école primaire, et seulement 24% des élèves du primaire peuvent lire et écrire en français. Malgré les investissements du gouvernement et des partenaires dans l'éducation, la qualité de l'enseignement reste à améliorer.  Dans les documents de stratégie du Bénin, l’éducation et la nutrition des enfants constituent une priorité. Le Programme d’Action du Gouvernement (PAG) – Le Bénin Révélé - met l’éducation en ligne de prou comme un levier de développement. L’extension du programme d’alimentation scolaire dans ce même document, fait partie des projets phares. Elle constitue en effet une priorité pour le Gouvernement du Bénin. Il a été démontré que les cantines scolaires contribuent non seulement à améliorer la scolarisation, l’assiduité, le maintien, les résultats scolaires mais aussi à assurer une bonne alimentation aux enfants. Elle contribue ainsi à l’atteinte de l’Objectif de Développement Durable (ODD) 2 relatif à la Faim Zéro et 4 relatif à l’accès de tous à l’éducation. Les projets de cantines scolaires apparaissent comme un instrument essentiel pour la réalisation des ODD. Le Bénin s’est doté depuis 2014 d’une Politique Nationale de d’Alimentation Scolaire avec une vision qui est qu’’’A l’horizon 2025, tous les écoliers du Bénin ont accès à une alimentation équilibrée, saine et variée qui réduit la vulnérabilité face à la faim et améliore leur accès, leur rétention et leur performance à l’école’’.  Le PAM est l’organisme d’assistance alimentaire du Système des Nations Unies (SNU). Présent au Bénin depuis 1964, il fournit une assistance alimentaire pour sauver des vies, améliorer la santé et la nutrition des enfants, des femmes et des groupes vulnérables, promouvoir l’accès à l’éducation et le maintien des enfants à l’école.  Depuis 1975, le PAM met en œuvre au Bénin des projets de cantines scolaires. Durant cette période de plus de 40 ans, il a développé une expertise en matière de ciblage, d’achat et de logistique, de suivi des indicateurs, d’élaboration de rapports, d’obligation de résultats vis-à-vis des donateurs et des bénéficiaires.  Au fil des années, pour le Bénin et d’autres pays, l’essentiel des fonds qui ont permis jusqu’à maintenant la mise en œuvre des projets provient de contributions multilatérales qui s’amenuisent de plus en plus dans le contexte de la Déclaration de Paris sur l’Aide Publique au Développement et le Programme d’Action d’Accra. Malheureusement, les ressources diminuent au moment où les besoins s’accroissent. Le Gouvernement du Bénin a donc décidé de prendre en main le financement de son programme de cantines scolaires.  Le PAM propose cette requête, à la suite de la demande du Gouvernement de mettre en œuvre pour une période spécifique le programme national d’alimentation scolaire. Il propose ainsi une extension de son actuel programme d’alimentation scolaire sous une approche intégrant l’éducation, la santé, la nutrition, l’agriculture, l’hygiène et l’assainissement. | |
| **2. Objectifs** | |
| L’objectif du programme est d’appuyer l’enseignement primaire dans les zones d’insécurité alimentaire et de sous scolarisation.  Plus spécifiquement, le programme vise à :   * l'amélioration de l’accès à l’enseignement primaire et l'augmentation du taux de rétention scolaire, surtout chez les filles; * l'amélioration de l'alimentation scolaire à travers l’adoption d’une approche multisectorielle qui associera l’éducation, la production alimentaire locale, la nutrition et l’hygiène, et qui servira de point de départ au développement local et de filet de sécurité pour les groupes vulnérables ; * le renforcement des capacités nécessaires pour mettre en œuvre un programme national d’alimentation scolaire.   Ce programme permettra en outre de stimuler le développement local du pays en général en créant un lien entre l’alimentation scolaire et la production locale. Le partenariat entre le PAM et le Gouvernement sera davantage renforcé à travers l’octroi du financement national. L’objectif visé à terme, par le programme est que les autorités nationales et les communautés s’approprient efficacement, le programme de cantines scolaires dans le contexte de la décentralisation amorcée par le pays depuis plusieurs. | |
| **3. Résultats attendus** | |
| A terme,   * *351 109* écoliers reçoivent quotidiennement un repas chaud à l’école pendant une période de 4 années scolaires ; * *42 807* tonnes de vivres sont distribuées dans 1 574 écoles pendant une année scolaire ; * *1574* comités de gestion de cantines scolaires sont mis en place dans les écoles bénéficiaires et leurs membres sont formés; * un système de suivi et évaluation est mis en place et exécuté; * une assistance technique est donnée pour la mise en œuvre de la Politique Nationale sur l’Alimentation Scolaire; * un appui institutionnel est assuré pour faciliter l’appropriation du programme par le Gouvernement ; * les capacités de mise en œuvre de programme d’alimentation scolaire du Gouvernement sont améliorées ; * les rapports d’activités sont produits. | |
| **4. Stratégie** | |
| Le PAM se fondera sur sa longue expérience en matière de programmation et de chaîne logistique. Les achats locaux de vivres seront privilégiés et autant que possible chez les Organisations Paysannes. Ce faisant, non seulement, les délais de livraison, les coûts de transport seront réduits mais aussi des fonds seront injectés dans l’économie locale. Le PAM envisage en effet, de promouvoir la production locale pour servir de base d’approvisionnement des cantines scolaires. Ainsi à travers un pilote, les petits producteurs seront encouragés à produire des vivres pour l’alimentation scolaire. Ce qui ouvrira la porte à un programme intégré d’alimentation scolaire à base de produits locaux comme recommandé par l’Union Africaine.  Les achats internationaux seront limités aux denrées non disponibles sur le marché local et s’effectueront avec l’appui du siège du PAM. La qualité des vivres livrés et servis sera contrôlée. Le prix d’achat des denrées sur le marché national ou international selon le type de denrée, sera basé sur le rapport qualité/prix. Des mesures seront prises pour le respect des délais dans les achats (coût-efficacité).  Le PAM sur la base du financement du Gouvernement fera la programmation des achats. Les vivres seront stockés dans les principaux magasins au niveau des départements. Sur la base d’un plan de distribution trimestrielle cosigné par le Représentant Résident du PAM et un représentant du Gouvernement, les vivres seront transportés jusqu’aux écoles. Le programme prendra en charge le coût du transport des vivres des magasins jusqu’aux écoles. Pour le transport des vivres, des contrats seront établis avec des transporteurs identifiés sur la base des appels d’offre. Les vivres seront livrés jusqu’aux écoles avec des supports de gestion accessibles aux partenaires.  Chaque école mettra en place un comité de gestion de cantines scolaires composé de parents d’élèves, d’enseignants et d’élèves. Ce comité sera responsable de la gestion quotidienne des vivres et de la cantine. Un minimum de deux cuisinières sera identifié pour préparer tous les jours des repas sur la base d’un menu hebdomadaire préétabli. Une brochure de menu développée de façon participative sera mis à la disposition des écoles.  Le PAM organisera des formations pour les gestionnaires de cantines scolaires et les cuisinières. Il s’agira de formations groupées par arrondissement ou par communes. Des visites d’échanges seront organisées entre cantines de communautés différentes pour un partage d’expériences. Des outils de gestion seront développés ou actualisés, multipliés et mis à la disposition des écoles. Le PAM sollicitera des services d’ONG pour la formation des comités de gestion de cantines scolaires et la mise en œuvre de l’approche intégrée de l’alimentation scolaire y compris l’éducation nutritionnelle et la promotion de la participation communautaire. En vue de lancer le débat sur la problématique de l’appropriation de la gestion des cantines scolaires, le service des radios locales sera sollicité.  Un accent particulier sera mis sur la participation des femmes à travers leur représentation au sein des comités de gestion de cantines scolaires. Certaines formations se dérouleront au niveau des écoles. En vue d’assurer une bonne gestion des cantines dans les écoles identifiées, le PAM organisera avec les structures du Gouvernement, un suivi rapproché et rigoureux. Ainsi, des visites de terrain seront effectuées sur une périodicité qui sera définie.  Des partenariats avec diverses structures (nationale, onusienne) seront développés par le PAM pour assurer d’autres activités connexes aux cantines (construction de foyers améliorés pour économiser le bois de chauffe et protéger la nature, construction de magasins et de cuisines, déparasitage, réalisation d’adduction d’eau dans les écoles, postes de lavage de mains, construction de latrines, etc.).  La contribution des parents permettra de compléter l’apport du programme. Chaque école proposera une organisation qui permettra la satisfaction des besoins d’alimentation des enfants au niveau de l’école.  Par ailleurs, des animateurs recrutés par les ONG assureront la formation et le suivi des comités de gestion des cantines scolaires en liaison étroite avec les autorités administratives. Les parents d’élèves seront responsabilisés dans la gestion des cantines scolaires.  **Bénéficiaires et panier alimentaire**  Les fonds alloués par le Gouvernement serviront à couvrir les besoins alimentaires des enfants de 1574 écoles primaires publiques. Un repas chaud sera servi aux écoliers tous les jours à 12 heures. Les cantines scolaires fonctionneront pendant toute l’année scolaire (165 jours par an).  Le panier alimentaire proche des habitudes alimentaires du milieu sera composé comme suit :  **Denrées Ration individuelle journalière**  Céréales 150 g  Légumineuses 30 g  Huile végétale (vitamine A et D) 10 g  Sel iodé 3 g    Ce panier apportera un complément alimentaire de 745 kilocalories aux enfants.  **Tableau récapitulatif des bénéficiaires et des quantités de vivres**   |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | **Nombre d'écoles assistées** | **Nombre d'écoliers assistés** | **Durée de l'assistance** | **Tonnage (MT)** | | | | **Tonnage total (mt)** | | **Céréales** | **Légumineuses** | **Huile** | **Sel** | | ***0,150*** | ***0,030*** | ***0,010*** | ***0,003*** | | 1574 | 351 109 | 53 mois | 33 270 | 6 654 | 2 218 | 664 | 42 807 |   **Principales activités**  Au regard des objectifs, des résultats et de la stratégie susmentionnés, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) se chargera de :   * garantir l’achat des vivres selon les besoins des écoles et selon un calendrier approprié; * assurer le stockage et la conservation des vivres dans un réseau de magasins; * préparer les plans de distribution; * élaborer des outils de suivi, les partager et les vulgariser; * assurer le transport des vivres jusqu’aux bénéficiaires; * promouvoir le bon fonctionnement des cantines à travers un appui aux communautés; * assurer la formation des membres des comités de gestion de cantines scolaires intégrée sur leurs rôles et sur les outils de gestion et de suivi; * recueillir sur une base régulière, les données sur les bénéficiaires; * gérer le fonctionnement de la base de données et la production d’indicateurs; * élaborer les rapports périodiques d’étape et final. | |
| **5. Suivi - évaluation et rapport** | |
| Le suivi du programme sera assuré par le PAM et la partie nationale. Les comités de gestion de cantines scolaires de l’école constitués par les communautés représenteront le premier échelon du système de suivi au niveau du village. En outre, des réunions périodiques d’information et de concertation seront organisées par les parties prenantes du programme.  Au début du programme, une étude de base sera exécutée. Elle permettra aux différents acteurs (PAM, groupes cibles, Ministères) de disposer d’une base de données initiales qui permettra de mesurer les progrès réalisés par le programme. Par la même occasion, un plan de suivi-évaluation sera adopté. Ce plan comportera les différents supports à utiliser pour la collecte des données, les fréquences de collecte des données, les stratégies de collecte et le traitement à faire des données.  A la fin du programme, une évaluation sera faite pour déterminer dans quelle mesure les activités prévues ont été exécutées, les résultats attendus atteints.  Le PAM produira des rapports et transmettra au Gouvernement son rapport annuel d’activité (SPR - Standard Project Report). | |
| **6. Durabilité** | |
| La contribution du Gouvernement permettra de renforcer les capacités des membres des comités de gestion des cantines scolaires en vue d’assurer efficacement l’appropriation et la durabilité des cantines par la communauté. Le PAM assurera également le renforcement de capacités du Gouvernement afin de lui permettre de s’approprier la gestion des cantines scolaires.  Dans le souci de contribuer aux politiques de lutte contre la pauvreté, le PAM privilégiera les achats locaux de vivres à travers un processus compétitif. Ainsi, les céréales et les légumineuses seront achetées sur le marché local toutes les fois où les conditions le permettront. Le PAM engagera les communautés pour faciliter l’achat chez les petits producteurs encadrés par les projets de développement agricole.  Au cours de l’exécution du programme, le PAM appuiera le Gouvernement dans la mise en œuvre du plan d’action de la politique nationale d’alimentation scolaire, et des recommandations des différents fora (Forum national sur l’alimentation scolaire, Diagnostic SABER, etc.).   |  | | --- | | **7. Budget (voir documents Excel en annexe)** | | |